

Pouvoir d'emprunt—Loi

dépenses énormes, voire criminelles, aux dépens des contribuables? Quand a-t-il demandé des comptes? Quel ministre a eu le courage de se lever à la Chambre pour assumer la responsabilité de cette situation on ne peut plus scandaleuse? Mais ce n'est pas là la manière du parti libéral. Celui-ci, par principe, ne reconnaît jamais ses responsabilités. Il impute toujours la faute à autrui. Quel directeur a-t-il réprimandé? Quel sous-ministre a été prié de rendre compte des activités de Canadair? Quel ministre a pris la parole pour dire que les directeurs des sociétés d'État avaient gravement violé les principes de gestion? Pas un seul député d'en face n'a eu le courage de se prononcer sur une question de principe et d'abandonner son portefeuille ou son siège. Ce n'est tout simplement pas dans leurs habitudes. Voilà un des problèmes dont nous sommes maintenant témoins en matière de responsabilité politique.

● (1550)

Le chef de notre parti a proposé des mesures précises et concrètes pour que les sociétés d'État nous soient comptables. Notre parti a pris des mesures et présenté un projet de loi qui les aurait obligées à rendre des comptes. Une société d'État a moins de comptes à rendre à l'heure actuelle que les sociétés privées. Les entreprises privées sont tenues de protéger les investissements des gens qui y ont placé de l'argent. Pourquoi le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) n'a-t-il pas réagi? Il est demeuré muet. Il a refusé de se prononcer. Il aspire à un poste au cabinet. Il n'a pas voulu se prononcer et compromettre ses possibilités d'avancement. Notre chef a émis des propositions et des suggestions au nom de notre parti. Elles concernaient l'imputabilité et les pratiques de gestion qui auraient dû être adoptées pour les sociétés d'État. Le président du Conseil du Trésor (M. Gray) a fait connaître aujourd'hui sa solution en présentant le projet de loi C-24. Cette mesure, je m'empresse de le dire, ne me paraît pas, au premier abord, de nature à pouvoir régler ce problème comme chaque fois qu'il s'agit des entreprises établies, le gouvernement entoure celle-ci du secret habituel.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. Les députés qui veulent pousser des exclamations devraient cesser de se cacher derrière les rideaux pour qu'on puisse les identifier.

M. Malone: Sortez du placard, John.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, je ne me laisse jamais déranger par les paroles de députés qui n'ont pas le courage d'entrer dans la Chambre pour prendre part aux débats. Je n'ai jamais eu de ma vie peur d'un mouton. Encore moins d'un vrai mouton avec des airs de mouton, monsieur le Président.

M. Neil: Et on va le tondre.

M. Hnatyshyn: Je termine parce que vous m'avez dit qu'il ne me restait que deux minutes, monsieur le Président.

Si le gouvernement était vraiment sincère lorsqu'il prétend vouloir obliger les sociétés de la Couronne à rendre des comptes, au moins dans un domaine qui est de notre ressort en tant que parlementaires, il s'inspirerait de la position que notre chef et notre parti a défendue, à savoir que pour que les sociétés de

la Couronne rendent compte de leurs activités, il faut que le gouvernement rationalise et clarifie les rapports qu'il entretient avec elles. Et nous prétendons que pour ce faire, il faut revenir au système de la responsabilité ministérielle. Mais les gens d'en face n'ont pas l'air de comprendre de quoi il s'agit, monsieur le Président. Et il est fort probable qu'ils ne comprendraient pas non plus un système qui classerait les sociétés de la Couronne en fonction de l'importance des subventions gouvernementales qui leur sont accordées et du rôle qu'elles jouent en tant que maîtres d'œuvre dans l'application de la politique du gouvernement. On ne tient pas compte de cet aspect de la question dans le document. Je pourrais poursuivre encore longtemps, mais mon temps de parole est écoulé.

Si j'étais député libéral et ministre...

M. Evans: Vous n'aurez pas cette chance.

M. Hnatyshyn: ... je mourrais de honte d'être obligé de me présenter devant l'électorat après avoir demandé l'autorisation d'emprunter la somme record de 29.5 milliards de dollars. Les libéraux et le gouvernement devraient avoir honte d'en être réduits à une pareille extrémité.

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-21 tendant à accorder au gouvernement le pouvoir d'emprunter des sommes nettement supérieures à ce dont il aura besoin au cours de l'année qui vient et, manifestement, d'ici les prochaines élections.

Mes électeurs me demandent parfois à quoi servent les projets de loi d'emprunt. Je leur explique alors que les gouvernements ont toujours besoin de l'approbation du Parlement, pour emprunter. Par contre, il m'est difficile de leur dire pourquoi le gouvernement demande maintenant au Parlement un pouvoir d'emprunt pour la huitième fois depuis les dernières élections. Les gens veulent tout d'abord savoir quelles sont les sommes en jeu. Lorsque je leur réponds que le gouvernement nous a forcé à emprunter 102.85 milliards de dollars depuis 1980, ils me posent alors une autre question à laquelle je dois répondre que le gouvernement n'a plus la maîtrise de ses dépenses.

Depuis 1968, les dépenses du gouvernement ont augmenté d'environ 668 p. 100. Depuis 1980 seulement, elles ont augmenté de 97 p. 100 au point de correspondre maintenant à 25 p. 100 de notre produit national brut. Quelles ont été les répercussions sur nos besoins d'emprunt? Eh bien, en 1984, selon les prévisions, nous consacrerons 21.5 p. 100 des recettes fiscales au service de la dette nationale. Or, l'année précédant la prise du pouvoir par le premier ministre (M. Trudeau) et sa clique de prodiges, la proportion n'a été que de 11.6 p. 100. Nous avons donc dû emprunter plus de 100 milliards de dollars au cours des quatre dernières années. Le gouvernement a cru que pour régler ses problèmes, il suffisait d'affecter davantage de crédits et il n'a pas cherché de véritables solutions. Ce faisant, il a fait passer les dépenses gouvernementales d'un peu plus de 12 milliards de dollars en 1968-1969 à 100 milliards de dollars et quelques en 1983-1984, tout cela aux dépens du contribuable.